

# Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises

## Conseil d'Administration

mardi 28 janvier 2020 – 15h – Tarascon-sur-Ariège  
procès-verbal

12 membres présents. 11 membres excusés. Feuille de présence ci-joint.

### Ordre du jour

#### Introduction : Audit Cer Ariège

- 1- Rappel stratégique
- 2- Budget réalisé 2019
- 3- Feuille de route 2020
- 4- Evolution de l'organisation
- 5- Questions diverses

*Voir document de présentation en pièce jointe.*

Le Président Xavier Fuentes remercie les membres présents.

#### Introduction : audit CER Ariège

Madame Pereira et Madame Casarin de CER Ariège présentent l'audit réalisé sur le volet social et ressources humaines.

Les points audités :

- Convention collective
- Statuts  
Remarque : prévoir une délégation de pouvoirs du Président pour la directrice.
- Les contrats de travail  
Remarque : besoin d'une mise à jour. Revoir la facturation concernant la mise à disposition. Besoin de régulariser les modifications au contrat de travail. Inclure les risques encourus dans les fiches de postes.
- Secteur géographique  
Remarque : il est défini dans le contrat de travail, prévoir une clause de mobilité.
- Durée de travail  
Remarque : le travail le dimanche : attention aux disparités qui peuvent entraîner une notion de « discrimination ».
- Organisation du temps de travail
- Rémunération
- Paie
- Obligations liés aux effectifs > à 11 salariés
- Sécurité – formation
- Formation professionnelle

En conclusion : cet audit permet de mettre en exergue les points forts du fonctionnement de l'association. Il relève plusieurs points à corriger ou améliorer courant 2020 - 2021. L'association pourra dans l'avenir s'appuyer sur le CSE (Comité Economique et Social) nouvellement élu, afin d'adopter des nouvelles bonnes pratiques qui ont été préconisées dans cet audit. Un règlement intérieur du CSE permettrait d'endiguer tout risque de litiges.

Remarque : la modification des statuts de l'association semble nécessaire et donc à prévoir courant 2020.

En priorité : les délégations, les établissements, les avenants et le règlement intérieur de l'association.

Xavier Fuentes remercie Mesdames Pereira et Casarin pour ce rendu et propose d'étudier leurs préconisations dans le budget 2020.

## 1- Rappel stratégique

Sylvie Couderc, directrice, rappelle :

- les points stratégiques issus de l'étude sur la fusion des offices de tourisme du Donezan, Montagnes de Tarascon-Vicdessos et Vallées d'Ax,
- les axes communs pour le développement du territoire des Pyrénées Ariégeoises,
- les axes opérationnels pour l'office de tourisme,
- le plan d'actions où sont relevées les actions entamées,
- l'organisation interne de l'office adapté pour mettre en œuvre ces actions.

Pas de remarque.

*Voir document de présentation slides 4 à 8*

## 2- budget prévisionnel et réalisé 2019

Remarque recettes :

- la subvention du Conseil Départemental de l'Ariège sera bientôt versée à l'office de tourisme
- les 89 566€ de la communauté de communes de la Haute Ariège ont été versés hier (le 27 janvier 2020)
- la taxe de séjour du CD 09 est versée aux communautés de communes qui la reverseront à l'office de tourisme (en fonction du réalisé en 2019, à prévoir pour 2020)
- la taxe de séjour perçue par les communautés de communes, avec le nouveau règlement concernant Airbnb, est en augmentation.

Remarque dépenses :

- frais de gestion : réalisé supérieur au prévisionnel par l'acquisition de matériel informatique non prévue. Il faudra continuer à déployer ces acquisitions pour une mise à niveau des outils de travail sur les années à venir (externalisation envisagée)
- déplacement, missions, éductour, frais : réalisé supérieur au prévisionnel car événements avant saison été et nuit du tourisme non prévus.

Remarques générales : un budget presque équilibré. Les débats d'orientation budgétaires se déroulent courant février au sein des communautés de communes du Pays de Tarascon et de la Haute Ariège. L'office de tourisme transmet d'ici mi-février des éléments du budget 2020 aux collectivités et organise un comité de pilotage des deux communautés de communes le 25 février à 14h.

*Voir document de présentation slides 9 à 11*

### **3- feuille de route 2020**

Dix objectifs :

1. Améliorer et moderniser la relation avec les pros  
Remarque : s'inspirer de la vidéo réalisée par l'office de tourisme de Foix pour expliquer le fonctionnement entre les différentes structures OT / ADT / collectivités territoriales, et également le fonctionnement au sein de l'office de tourisme.
2. Moderniser le conseil en séjour et mise en œuvre du SADI  
Remarque annexe *tableau saisonnalité / besoin we* : rajouter les vacances des catalans.  
Remarque accueil hors les murs : s'équiper en lunettes 3D avec vidéo semble possible budgétairement. L'Ariège peut séduire par la vidéo mais elle séduit aussi par ses produits du terroir !  
Remarque modernisation de nos lieux d'accueil : besoin impératif dans le cadre de la Marque Qualité Tourisme.
3. Développer le numérique
4. Qualifier l'offre et commercialiser tout en professionnalisant
5. Finir la démarche Qualité et reclasser l'office de tourisme
6. Développer la veille et les préconisations dans l'observatoire  
Remarque : outil G2A Consulting uniquement souscrit par la Communauté de Communes de la Haute Ariège. Besoin d'avoir des données sur les hébergements et leurs fréquentations également sur la Communauté de Communes du Pays de Tarascon. A voir « si possible » !
7. Maintenir la visibilité de la vie de l'association
8. Continuer le suivi administratif et encadrer le social
9. Finaliser les projets et missions spécifiques prévues
10. Continuer l'accompagnement et le suivi de projets

Remarques générales :

- voir les possibilités pour « remettre de l'humain » en conseil séjour sur les points saisonniers car le numérique « ne fait pas tout » !
- besoin d'améliorer le contenu des bornes interactives de séjour (à partir de la base de données).
- besoin de créer une dynamique « tuyauteurs » car les offices n'ont pas vraiment pris la suite de la démarche entamée par l'ADT (qui l'a mise en place grâce à un financement Leader).

*Voir document de présentation slides 12 à 21*

### **4- Evolution de l'organisation**

Sylvie Couderc rappelle le recrutement de Charlène Brunet en CDD d'un an. Elle expose les évolutions envisagées pour mettre en œuvre la feuille de route 2020 en lien avec les derniers

changements au sein de l'équipe. Elle souligne le souhait émis oralement par Pascal Magnard pour un départ avant l'été 2020, le départ à la retraite de Nicole Leplus (coordinatrice pôle Conseil en Séjour) en mars 2021 et Hilda (coordinatrice pôle Partenariat) en juillet 2021.

Pas de remarque.

*Voir document de présentation slide 22*

## 5- Questions diverses

Deux prestataires « hors territoire Pyrénées Ariégeoises » souhaitent devenir partenaires de l'office de tourisme. Un musher présent à Porté-Puymorens et un hébergeur à Lavelanet. Nos statuts indiquent un exercice de nos compétences sur notre périmètre et les communes de proximité.

Remarque : la problématique des partenariats « hors territoire » est à solutionner en prenant en compte la proximité et la vision client. Dans le cas exposé, le musher exerce à proximité et vient compléter l'offre, le meublé à Lavelanet n'est pas à proximité et sera dilué dans une offre déjà large.

La délégation de pouvoir à Christophe Jacquart, pour effectuer certaines opérations sur les comptes bancaires nécessaires au bon fonctionnement de l'association (versement et retrait de monnaie) est validée par l'ensemble des membres.

**→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration**

Remerciements et fin de séance à 17h30.

Ax-les-Thermes, le 7 février 2020

Le Président  
Xavier Fuentes



La Secrétaire  
Sylvie Boniface

